

# École de musique et Cadets

## L'Entente Musicale Promasens-Rue au service des apprentis mélomanes

Dans quelques semaines, certains écoliers de la commune recevront la visite de la société « Entente Musicale Promasens-Rue », venue leur faire connaître son existence. Un moyen pour l'Entente de recruter de nouveaux élèves pour l'École de musique, élèves qui pourront ensuite grossir les rangs de la fanfare via le groupe des Cadets. Entrevue avec Sidonie Dorthe, interlocutrice principale lors d'une prise de contact avec l'École de musique.

Sidonie fait presque partie des meubles : elle cumule 25 ans de musique cette année. Celle qui a grandi à Promasens officie toujours dans les rangs de la fanfare et a pour tâche de gérer la formation des plus jeunes.

Cette formation est divisée en plusieurs étapes : l'École de musique, où les enfants apprennent à jouer d'un instrument – les Cadets, fanfare qui regroupe les jeunes d'Ursy et de Rue depuis une vingtaine d'années – et la fanfare, qui elle rassemble les adultes. Mais avant même l'École de musique, il existe l'Éveil musical.

L'Éveil musical est le lieu où les plus petits font leurs premiers pas musicaux. Destiné aux enfants de la Glâne et au-delà, il permet aux plus jeunes (de 4 à 6 ans environ) d'être initiés à la musique par le biais, entre autres, de jeux et des chants. Cela peut constituer la première marche pour ensuite intégrer l'école de musique. Cependant, participer à des cours d'éveil musical ou à ceux de l'école de musique ne signifie pas forcément intégrer ensuite les Cadets de la fanfare : les deux démarches sont complètement indépendantes.



© Virginie Barrelet

Dès 6 ans (ou dès la 3H), les enfants peuvent intégrer l'École de musique : « Plus petit que 6 ans, c'est compliqué. Il faut pouvoir tenir les instruments, commencer à lire un peu les notes », précise Sidonie Dorthe.

Chaque année, vers le mois d'avril, l'Entente fait le tour des classes de 3, 4, 5 et 6 H (élèves âgés entre 6 et 10 ans environ). En une journée, un petit groupe de professeurs et de musiciens débarque à la Salle des Remparts avec tambours et trompettes (entre autres) pour proposer une petite démonstration aux élèves : ils jouent un petit morceau, présentent les instruments. Les élèves peuvent essayer des instruments qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de voir et de toucher : « Cela peut passer par le cor, la petite trompette, jusqu'à la grosse basse. Et il y a aussi tout ce qui est percussions. » À la sortie, les élèves repartent avec un petit flyer décrivant l'activité de l'École et les étapes pour l'intégrer.

Les premiers pas à l'École de musique sont cependant nécessaires avant une entrée chez les Cadets : il faut acquérir une base de solfège, apprivoiser l'instrument et être capable de jouer de petits morceaux avant d'intégrer le groupe, ce qui prend entre 2 et 3 ans, en fonction de la progression de l'enfant. Cet apprentissage se fait soit avec les cours de l'École de musique, soit au Conservatoire, en fonction de l'instrument. Pour ces cours de Conservatoire : « On a de la chance car on a pu ouvrir une classe de Conservatoire avec une professeure qui vient à Rue pour les cours (cuivres tels que cor, altos, etc.) », précise Sidonie Dorthe. « Pour les trombones, cependant, le professeur est disponible uniquement au Conservatoire de Romont (ndlr : dans le bâtiment d'Épicentre). » Et comme l'École de musique est associée à Ursy, les cours, en fonction du professeur et du jour de cours, se trouvent soit à Rue, soit à Ursy, ou soit à l'Épicentre à Romont.

Durant ces cours, les élèves apprennent à s'échauffer et à chauffer l'instrument. On travaille quelques notes. Pour les plus petits, cela peut aussi être apprendre à respirer, savoir comment souffler, apprendre la rythmique et les premières notes. Des exercices permettent d'avancer étape par étape. L'enfant apprend à bien tenir son instrument et à l'entretenir.

D'où vient cet instrument, d'ailleurs ? « L'Entente le met à disposition des élèves. Et puis s'ils arrêtent ou s'ils changent d'instrument, on fait des services, des remises en état, à charge des parents. Mais on ne facture aucune location. » L'Entente gère près de 80 instruments et en fait l'acquisition régulièrement en fonction des besoins. Bien sûr, tout cela a un certain coût : certains instruments pouvant avoir plusieurs dizaines d'années, un remplacement est parfois nécessaire. Les tarifs qui sont appliqués aux

élèves pour les cours de musique sont annuels, facturés en principe deux fois par an. Ils deviennent dégressifs à mesure que l'enfant progresse dans la société musicale.



© Virginie Barrelet

Les rangs des Cadets ont gonflé ces dix dernières années et sont passés d'une demi-douzaine d'élèves à une trentaine actuellement. Si leur emploi du temps le permet, ils continuent les cours de musique et participent aux répétitions chaque semaine. Ils ont l'occasion de jouer des morceaux avec les adultes et de faire la première partie de leur concert annuel, tout comme les élèves de l'École de musique. Les élèves de l'École participent également à des auditions en fin d'année, afin de montrer leur progression d'une année à l'autre, en jouant une pièce qu'ils ont travaillée durant les mois précédents.

L'inscription à l'École peut se faire en cours d'année, même si la présentation du mois d'avril a pour but de faire naître des vocations pour une inscription à la rentrée du mois d'août suivant : organiser un cours supplémentaire en cours d'année va demander de trouver des disponibilités avec les professeurs sur place ou du Conservatoire, ce qui n'est pas forcément chose aisée. Et pour les indécis, un cours d'essai est possible, où l'enfant peut être face à l'instrument sans les copains de classe, et faire connaissance avec le ou la professeure.

Au-delà de l'apprentissage d'un instrument, l'École de musique et les Cadets de l'Entente Musicale Promasens-Rue offrent un espace de partage et de découverte. Une manière pour les plus jeunes de s'initier à la musique, mais aussi de faire vivre la société musicale et, plus largement, la vie locale. Car derrière chaque note apprise se dessine peut-être un futur musicien... et un futur membre engagé de la fanfare.

Virginie Barrelet

### Infos

► [www.lalyrerue.ch](http://www.lalyrerue.ch)